

> OFFRE D'EMPLOI

- Responsable pôle prévention, santé et sécurité au travail -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
10/05/2021

Référence :
1055

Direction :
Ressources Humaines

Cadre d'emploi :
Ingénieur

Lieu de Travail :
Centre administratif 17 avenue du
Bourg 38080 L'Isle d'Abeau

Horaires :
Temps complet
Base hebdomadaire de 35h

Spécificités du poste :
Disponibilité horaire importante et
astreintes en situations particulières

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence 1055 sur
votre candidature

Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, **le pôle prévention, santé et sécurité au travail** a pour mission de conseiller la direction générale, les élus et les services dans la définition, la mise en œuvre et le suivi d'une politique de prévention de la santé au travail et des risques professionnels. Intégré à la direction des ressources humaines, le pôle prévention santé et sécurité au travail est un pôle ressources au service des agents de la collectivité.

Ainsi, rattaché(e) au Directeur des Ressources Humaines, **vous serez chargé(e) de proposer, mettre en œuvre et évaluer l'ensemble des actions envisagées par l'autorité territoriale afin de préserver la sécurité et la santé physique et mentale des agents, et améliorer leurs conditions de travail. Comme l'ensemble des agents de la DRH, il mène sa mission dans une logique d'amélioration de la qualité de vie au travail.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail en coordination avec l'autorité territoriale (plan pluriannuel de prévention, respect des obligations réglementaires, etc.) ;
- Informer et sensibiliser les agents, l'autorité territoriale, les membres du CHSCT et les managers pour éveiller les consciences aux risques professionnels et instituer une véritable culture de la sécurité et de la santé au travail ;
- Animer et coordonner l'action des acteurs de la prévention, santé et sécurité au sein de la collectivité (managers, médecine de prévention, assistant de prévention...), participer et être acteur au sein des réseaux de la thématique sur le territoire et au-delà ;
- Mettre en place et suivre les documents et registres obligatoires (DUER, RSS, registre des dangers graves et imminents...), définir leurs modalités d'utilisation ;
- Participer à des visites de locaux et formuler des préconisations, participer à l'élaboration de consignes en matière de santé et sécurité (en support aux responsables hiérarchiques) ;
- Piloter le conventionnement avec le fonds pour l'insertion des personnes en situations de handicap dans la fonction publique (FIPHFP) ;
- Piloter les dossiers techniques du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et assurer la continuité des thématiques traitées au sein de l'instance en s'adaptant aux évolutions législatives (Comité Social Territorial) ;
- Proposer des aménagements de locaux, de postes de travail et d'organisation de travail, en fonction de l'analyse des risques, des contraintes des agents ou de l'analyse des accidents du travail ;
- Être force de proposition sur la question de la mutualisation de la prévention, santé et sécurité au travail entre l'intercommunalité et ses communes ;
- Assurer une veille technique et réglementaire en santé et sécurité au travail et conseiller l'autorité territoriale sur ces thématiques,
- Monter des dossiers de demande de subvention en lien avec la prévention des risques professionnels (FNP...) ;
- Piloter des projets transversaux à la DRH dans un objectif de développement de la démarche de qualité de vie au travail (à titre d'exemple : politique inclusive en lien avec le FIPHFP, droit à la déconnexion, diagnostic de la politique sociale de la collectivité...) ;
- Manager le pôle : Animer une équipe de 2 agents en direct, proposer et mettre en œuvre le budget du pôle ;

Savoir et savoir-faire :

- Connaissance du statut de la fonction publique territoriale (notamment le décret 85-603) et code du travail ;
- Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques ;
- Connaissance de l'environnement territorial, des instances, des métiers des collectivités et des acteurs de la prévention ;
- Maîtrise des aspects techniques, organisationnels et humains de la prévention ;
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail ;
- Méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention ;
- Maîtrise experte du mode projet ;
- Techniques de pilotage et d'animation de groupe ;
- Techniques d'enquête et d'entretien ;
- Méthode de collecte et de traitement de l'information ;
- Connaissances en ergonomie ;
- Connaissance des impacts des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière etc) ;
- Analyser les risques professionnels, les accidents de travail (en lien avec le CHSCT) et les conditions de travail ;

- Elaborer des dispositifs de prévention intégrée et à ce titre, intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, d'organisation du travail et de qualité de vie au travail ;
- Formuler des avis, des propositions et rédiger des rapports d'aide à la décision ;
- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques ;
- Analyser les situations de travail ;
- Mettre en place des indicateurs de suivi des situations et actions ;
- Elaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation en santé et sécurité au travail ;
- Concevoir, animer et évaluer une action d'information et de sensibilisation ;

Savoir être :

- Aisance relationnelle et pédagogie ;
- Sens des responsabilités ;
- Capacité d'adaptation ;
- Capacité à convaincre ;
- Confidentialité ;
- Autonomie ;
- Capacité à rendre compte ;
- Empathie, écoute active ;
- Capacité d'animation ;
- Esprit d'initiative et de propositions ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

